

MÉTIERS

MÉTIERS DES DOMAINES D'EXCELLENCE
(DOMEX)



AIDES DE CUISINE, APPRENTIS DE CUISINE ET EMPLOYÉS
POLYVALENTS DE LA RESTAURATION



QUESTION MSY

14 490 personnes exercent ce métier, soit **0,4 %** des emplois de la région en 2020

	Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif augmente entre 2008 et 2020	+ 27 %	+ 7 %	64 sur 225
Au regard des actifs en emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est plus importante	54 %	48 %	66 sur 225
La part des moins de 25 ans est plus importante	32 %	9 %	4 sur 225
La part des séniors est moins importante	20 %	30 %	196 sur 225
La part des non diplômés est plus importante	30 %	12 %	12 sur 225
La part des CAP-BEP est plus importante	33 %	23 %	84 sur 225
La part des emplois stables est moins importante	72 %	86 %	200 sur 225
Les temps partiels sont plus répandus	43 %	18 %	9 sur 225
Le secteur 'Hébergement et restauration' est 19,7 fois plus représenté en tant qu'employeur que pour l'ensemble des métiers et son poids dans l'emploi est de 76 %	76 %	4 %	

10 710 demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans ce métier, soit **1,8 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi

	Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2017 et 2022	- 10 %	- 8 %	112 sur 208
Au regard des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est plus importante	65 %	52 %	51 sur 208
La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) est proche	41 %	44 %	109 sur 208
La part des moins de 25 ans est proche	13 %	12 %	70 sur 208
La part des 50 ans et plus est proche	29 %	27 %	86 sur 208
La part des non diplômés est plus importante	28 %	14 %	14 sur 208
La part des CAP-BEP est plus importante	43 %	30 %	43 sur 208
La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est proche	13 %	9 %	29 sur 208
La part des bénéficiaires du RSA est plus importante	29 %	16 %	4 sur 208

Lorsque le métier est qualifié de «proche» ou «équivalent» à l'ensemble des métiers, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Source : Insee - RP au lieu de résidence, Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).